



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 novembre 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 novembre 2017, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur ce qui suit.

À la suite du lancement d'un missile, signalé le 4 novembre 2017, du Yémen vers Riyad, les autorités du Royaume d'Arabie saoudite, notamment son prince héritier et son ministre des affaires étrangères, ont accusé la République islamique d'Iran de fournir des missiles au Yémen dans le dessein d'attaquer l'Arabie saoudite. Sur la base de cette affirmation infondée, elles ont soutenu que ces mesures constituaient de la part de l'Iran une « agression militaire directe » et un « acte de guerre », le menaçant d'une riposte en conséquence.

La République islamique d'Iran rejette catégoriquement ces accusations dénuées de tout fondement, qu'elle considère destructrices et provocatrices, et qui constituent une menace de recours à la force contre un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, au mépris évident des dispositions du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies.

Ce type de déclarations provocatrices de l'Arabie saoudite n'a d'autre objet que de faire porter les responsabilités à d'autres et de détourner l'attention de la guerre d'agression qu'elle mène contre le Yémen. Elles ne sauraient toutefois exonérer le Royaume d'Arabie saoudite de sa responsabilité internationale dans les crimes de guerre et les violations du droit international humanitaire qui ont été commis, notamment par le maintien du blocage de l'accès des secours humanitaires à un Yémen déjà frappé par la famine. La situation alarmante que connaît le Yémen ne pourra que se dégrader encore après la récente décision de fermeture de tous les aéroports, ports maritimes et ports intérieurs du Yémen prise par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, qui a pour effet de durcir encore le blocus inhumain imposé au Yémen, eu égard en particulier à l'épidémie de choléra sans précédent qui s'est déclarée et se répand dans le pays et de la famine qui y sévit. L'aggravation de la situation humanitaire au Yémen a été décrite à raison, tout récemment, par de hauts responsables de l'ONU comme « la plus grave crise alimentaire et épidémie de choléra dans le monde », dont l'Arabie saoudite et ceux qui la soutiennent doivent être tenus responsables.

Après plus de deux ans et demi d'attaques aveugles et de meurtres d'innocents Yéménites, les Saoudiens et leurs alliés devraient avoir pris conscience du fait qu'il n'existe pas de solution militaire au Yémen. L'Iran, pour sa part, continue de



défendre sa position de longue date, à savoir que la seule issue à la crise au Yémen passe par un règlement politique global entre Yéménites, par les Yéménites.

La République islamique d'Iran réitère que sa politique étrangère repose depuis toujours sur l'établissement de relations amicales avec tous ses voisins du golfe Persique et sur le renforcement de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans la région. L'Iran appelle à la retenue et à la sagesse, plutôt qu'à la provocation et aux menaces, qui risquent de provoquer encore plus d'instabilité dans cette région déjà en proie aux tensions.

Il convient de signifier à l'Arabie saoudite qu'elle doit respecter le droit international et les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et s'abstenir de la menace ou de l'emploi de la force à l'encontre d'autres États.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Gholamali **Khoshroo**
